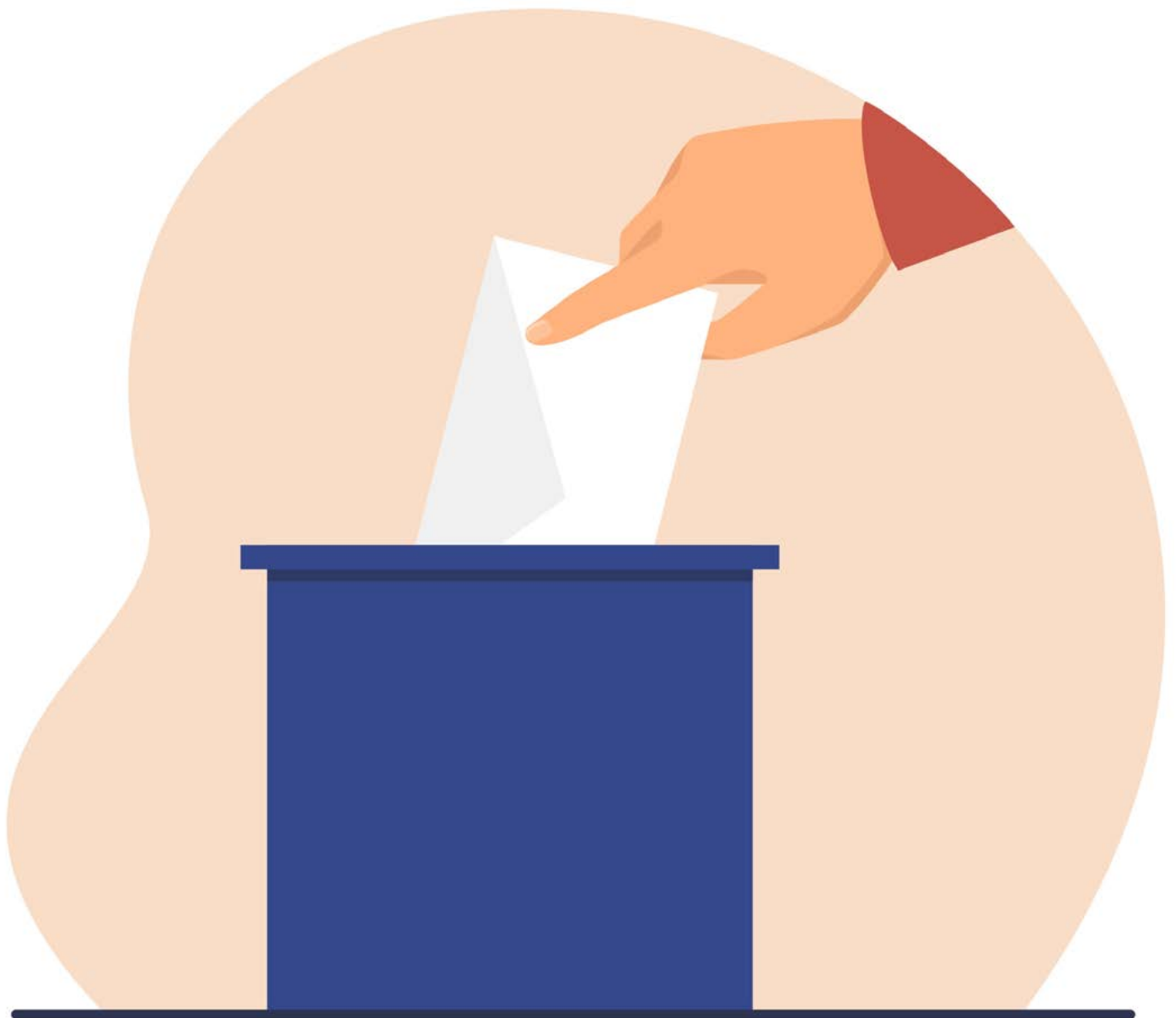


BOÎTE À OUTILS ÉLECTIONS – QUÉBEC



CONTENTS

Aperçu boîte à outils élections – Québec 2022	1
Étape 1 : Soyez prêt(E)	1
Un aperçu de la maladie de Parkinson au Canada.....	1
Un aperçu de la maladie de Parkinson au Québec.....	1
Tables rondes de Parkinson Canada sur la plaidoirie.....	2
Grandes priorités concernant les réalités de soins de santé liées à la maladie de Parkinson au Québec :.....	2
Étape 2 : Identifiez votre membre de l'Assemblée nationale et vos candidats (avant et après les élections)	3
Pour connaître votre circonscription électorale, votre membre de l'Assemblée nationale (MAN), ses rôles en tant que parlementaire et plus encore, visitez le site suivant :	3
Étape 3 : Soyez impliqué(e)	4
Interagissez avec votre MAN et vos candidats.....	4
Demandes stratégiques pour votre membre de l'Assemblée nationale/vos candidats.....	4
Exemples de publication pour les réseaux sociaux.....	5
Éléments à prendre en compte lors de l'interaction avec votre MAN/vos candidats.....	6
Modèle d'ordre du jour pour une rencontre avec des MAN/candidats.....	6
Modèles de courriel à envoyer à des MAN/candidats.....	7
Astuces pour écrire une lettre ou des courriels efficaces à des MAN/candidats.....	8
Étape 4 : Après les élections	8
À propos de Parkinson Canada	10

APERÇU BOÎTE À OUTILS ÉLECTIONS – QUÉBEC 2022

Le Québec se dirige vers les urnes, si bien qu'à l'approche de ces élections, nous demandons aux membres de la communauté Parkinson du Québec de s'adresser à leurs candidats électoraux et de leur demander de prioriser la maladie de Parkinson. Il est temps que le Québec reconnaisse que les résultats des soins de santé de la province doivent être améliorés, et c'est l'occasion de faire entendre votre voix !

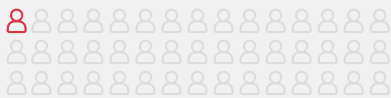
Cette boîte à outils vous offre un guide étape par étape sur la façon de s'engager efficacement auprès des élus et des candidats. Elle fournit également des renseignements et des données clés sur la maladie de Parkinson et les réalités actuelles des soins de santé au Québec, ainsi que des questions stratégiques clés.



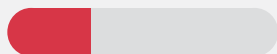
Plus de **23 500** personnes sont atteintes de la maladie de Parkinson au Québec.



Le délai d'attente provincial moyen pour consulter un spécialiste de la maladie de Parkinson est de **sept mois**.



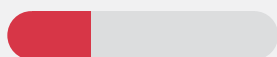
On compte **1** spécialiste de la maladie de Parkinson pour **2 359** personnes atteintes de la maladie dans la province.



Près de **25 %** des personnes atteintes de la maladie de Parkinson au Québec déclarent avoir attendu un an ou plus avant de recevoir un diagnostic officiel.



42 % des personnes atteintes de la maladie de Parkinson paient elles-mêmes les frais de physiothérapie.



26 % des personnes atteintes de la maladie de Parkinson paient elles-mêmes les frais en médicaments.



ÉTAPE 1 :

Soyez prêt(e)

Un aperçu de la maladie de Parkinson au Canada

Le Canada affiche l'un des taux de prévalence de la maladie de Parkinson les plus élevés au monde. On estime qu'il y a plus de 100 000 Canadiens vivant avec la maladie de Parkinson et environ 30 personnes s'ajouteront à ce nombre demain et après-demain, de sorte qu'il y aura 50 nouveaux diagnostics par jour en 10 ans.

Un aperçu de la maladie de Parkinson au Québec

Parmi les 100 000 Canadiens vivant avec la maladie de Parkinson, plus de 23 500 se trouvent dans la province de Québec. En 2018, le temps d'attente provincial moyen pour consulter un spécialiste de la maladie de Parkinson était de sept mois, un délai qui s'est probablement prolongé à la suite de la pandémie. On estime qu'il y a un spécialiste de la maladie de Parkinson pour 2 359 personnes atteintes de la maladie au Québec. La plupart des spécialistes se trouvent dans les grandes villes du sud de la province. De même, de nombreux services spécifiques à la maladie de Parkinson sont centralisés dans les régions urbaines, ce qui pose des barrières géographiques d'accès aux résidents des régions du nord ou rurales.

De nombreux Québécois vivant avec la maladie de Parkinson doivent payer eux-mêmes des services de santé essentiels. On estime que plus de 42 % des personnes paient elles-mêmes des programmes d'exercice et de physiothérapie, et 26 % des personnes déclarent payer une partie de leurs frais en médicaments de leur poche. De plus, plus de 55 % des personnes atteintes de la maladie de Parkinson au Québec ont déclaré ne pas faire partie d'une clinique des troubles du mouvement.

Il est très important que nous sensibilisions nos élus à l'urgence d'améliorer les résultats des soins de santé pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson et leurs partenaires de soins.

Tables rondes de Parkinson Canada sur la plaidoirie

La série de tables rondes Parkinson Canada 2021 (www.parkinson.ca/fr/plaidoyer/) comprenait huit tables rondes régionales, dont une au Québec, et une session nationale. Cet événement, qui a rassemblé plus de 150 voix de la communauté Parkinson canadienne, visait à recueillir des informations, des idées et des éclaircissements sur les réalités des soins de santé et à soutenir le travail de plaidoyer de Parkinson Canada. Les personnes vivant avec la maladie de Parkinson, les partenaires de soins, les professionnels de la santé et les organismes régionaux de lutte contre la maladie de Parkinson étaient invités à participer.

Le rapport de la table ronde du Québec <http://www.parkinson.ca/election-fr> résume les réalités uniques auxquelles fait face la communauté Parkinson du Québec et établit les grandes priorités pour améliorer leur santé globale et leur qualité de vie.

Grandes priorités concernant les réalités de soins de santé liées à la maladie de Parkinson au Québec :

1) Délais d'attente :

- Les délais d'attente prolongés pour consulter un spécialiste de la maladie de Parkinson et recevoir un diagnostic (sept mois en moyenne et jusqu'à deux ans) ont de graves répercussions sur la qualité de vie d'un individu et augmentent la probabilité d'une détérioration de la santé physique et mentale.

2) Modèle de soins :

- Les soins de santé intégrés comprennent une approche multidisciplinaire et non invasive impliquant un soutien en santé mentale, un soutien nutritionnel, des programmes d'exercices et de physiothérapie ainsi qu'un soutien du langage ou de la parole, qui contribue au bien-être holistique des personnes atteintes de la maladie de Parkinson.
- Actuellement, il n'existe pas de modèle de soins cohérent au Québec.

3) Accès aux soins :

- La plupart des spécialistes de la maladie de Parkinson se trouvent dans les grandes villes du sud du Québec. De même, de nombreux services spécifiques à la maladie de Parkinson sont centralisés dans les régions urbaines, ce qui pose des barrières géographiques d'accès aux résidents des régions du nord ou rurales.
- De nombreuses personnes rencontrent également des obstacles financiers aux soins, car elles doivent payer elles-mêmes une partie des médicaments, des séances d'orthophonie, de physiothérapie et des cours d'exercices.

Ces priorités permettront à l'organisation d'établir une feuille de route en vue de développer notre futur travail de plaidoyer pour soutenir les Québécois atteints de la maladie de Parkinson.



ÉTAPE 2 :

Identifiez votre membre de l'Assemblée nationale et vos candidats (avant et après les élections)

Pour connaître votre circonscription électorale, votre membre de l'Assemblée nationale (MAN), ses rôles en tant que parlementaire et plus encore, visitez le site suivant : <https://www.electionsquebec.qc.ca/cartes-electorales/circonscriptions-provinciales/>

Pour connaître les candidats de votre circonscription, les lieux de vote, la démarche pour s'inscrire et les services d'accessibilité disponibles, veuillez visiter le site suivant : <https://www.electionsquebec.qc.ca//>

Les MAN ont souvent des responsabilités ou des nominations parlementaires supplémentaires, notamment le fait d'être nommés ministres ou membres d'une commission. Celles-ci sont particulièrement intéressantes, car votre MAN peut avoir un lien plus étroit avec une problématique et peut potentiellement être dans une position d'influence plus pertinente. Par exemple, les responsabilités liées à la santé, aux finances, au handicap ou aux personnes âgées peuvent s'avérer particulièrement intéressantes pour la communauté Parkinson.



ÉTAPE 3 :

Soyez impliqué(e)

Interagissez avec votre MAN et vos candidats

Voici quelques moyens de vous impliquer et de faire entendre votre voix auprès du gouvernement :

1. Visitez <http://www.parkinson.ca/election-fr> pour plus d'informations et envoyez une lettre directement à vos candidats électoraux.
2. Entrez en relation avec votre MAN, votre candidat aux élections et vos principaux ministres sur les réseaux sociaux, en utilisant le mot-dièse **#PriorisonsParkinson**. Quelques exemples sont fournis ci-dessous.
3. Rencontrez votre MAN ou vos candidats en personne, virtuellement ou par téléphone pour partager votre message.
4. Écrivez une lettre ou un courriel à votre MAN, candidat électoral et à vos ministres clés. Des modèles et des conseils de rédaction de lettres sont fournis ci-dessous.
5. Suivez votre MAN ou candidat sur les réseaux sociaux et abonnez-vous à ses infolettres pour vous familiariser avec ses activités et ses priorités.

Demandes stratégiques pour votre membre de l'Assemblée nationale/vos candidats

L'objectif des rencontres est de construire une relation avec le MAN ou le candidat tout en le sensibilisant à la maladie de Parkinson et de trouver des domaines de priorités communes.

1. Demandez au MAN/candidat de montrer son soutien en faveur des sujets que vous avez abordés en partageant un message sur les réseaux sociaux soulignant l'importance d'améliorer les soins de santé pour les Québécois atteints de la maladie de Parkinson, en utilisant le mot-dièse **#PriorisonsParkinson**.
2. Demandez au MAN/candidat de se renseigner plus amplement sur la maladie de Parkinson. Il peut consulter notre site Web <http://www.parkinson.ca/election-fr> ou envoyer un courriel à advocacy@parkinson.ca, deux excellentes ressources pour commencer.
3. Demandez que le MAN/candidat partage avec son parti et au sein du gouvernement ce qu'il a appris sur la nécessité d'améliorer les résultats des soins de santé pour les Québécois atteints de la maladie de Parkinson.
4. Demandez quelles seront ses grandes priorités s'il est élu et dans quelle mesure Parkinson Canada et vous pouvez l'aider à les mettre en œuvre.
5. Demandez quelles mesures son parti entend prendre pour permettre aux Québécois de bénéficier d'un accès équitable aux soins dans l'ensemble de la province.
6. Demandez comment son parti entend améliorer les délais d'attente chez les spécialistes au Québec.

EXEMPLES DE PUBLICATION POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



L'amélioration du soutien aux soins de santé pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson et leurs partenaires de soins est un enjeu important, car sur les 100 000 Canadiens vivant avec la maladie de Parkinson, plus de 23 500 se trouvent au Québec. **#PriorisonsParkinson #QCelxn**



Le Canada affiche l'un des taux de prévalence de la maladie de Parkinson les plus élevés au monde. Le temps est venu de garantir un accès équitable, opportun et abordable aux soins. **#PriorisonsParkinson #QCelxn**



Le délai d'attente moyen pour consulter un spécialiste de la maladie de Parkinson au Québec est de 7 mois et de plus de deux ans dans certaines régions, car on ne compte qu'un seul spécialiste disponible pour 2 359 personnes atteintes de la maladie de Parkinson. Améliorez les soins de santé au Québec. **#PriorisonsParkinson #QCelxn**



Plus de 40 % des personnes atteintes de la maladie de Parkinson vivant au Québec ont de la difficulté à payer leurs frais médicaux. Les Québécois méritent un modèle de soins adéquat et un accès équitable aux traitements, aux programmes et aux options thérapeutiques. **#PriorisonsParkinson #QCelxn**

Éléments à prendre en compte lors de l'interaction avec votre MAN/vos candidats

1. Les MAN et les candidats sont très occupés pendant les élections étant donné qu'ils rencontrent le plus d'électeurs possible. Soyez prêt(e) et attendez-vous à disposer de 15 à 30 minutes pour vous entretenir avec votre élu.
2. Les rencontres ne sont pas la seule manière de passer du temps avec un MAN/candidat. Consultez les actualités ou le site Web des candidats pour connaître les événements locaux auxquels ils participeront. Inscrivez-vous à leurs infolettres locales pour recevoir des mises à jour sur leurs activités.
3. En tant qu'organisme de bienfaisance, Parkinson Canada est non partisan. Lorsque vous défendez nos intérêts, veuillez-vous abstenir de soutenir ou de favoriser un parti plutôt qu'un autre.

Modèle d'ordre du jour pour une rencontre avec des MAN/candidats

1. Présentation

- Partagez votre lien avec la maladie de Parkinson.
- Demandez s'ils ont un lien avec la maladie de Parkinson.

2. Maladie de Parkinson au Québec et Demande

- Partagez des informations et des données clés sur la maladie de Parkinson en soulignant certains points principaux.
- Demandez leur engagement à faire de la maladie de Parkinson une priorité pour que l'amélioration des soins de santé soit considérée comme importante.
- Personnalisez votre discours en fournissant vos principaux arguments pour expliquer pourquoi cette question est importante pour vous, en lien avec votre expérience personnelle.

3. Questions à poser à votre MAN/candidat

- Comment vous et votre équipe prévoyez-vous d'améliorer les vies des Québécois atteints de la maladie de Parkinson?
- Est-ce que je peux compter sur vous pour faire de la maladie de Parkinson une priorité?
- Partagerez-vous ce soutien publiquement en postant publiquement sur les réseaux sociaux avec le mot-dièse **#PriorisonsParkinson**?
- Écrivez-vous une lettre à votre candidat et aux ministres clés pour demander que la maladie de Parkinson soit traitée de toute urgence comme une priorité de soins de santé?

4. Remerciez-le pour le temps qu'il vous a accordé et faites-lui savoir que vous le recontacterez!

N'oubliez pas de nous faire savoir comment s'est déroulé votre rendez-vous en nous écrivant à advocacy@parkinson.ca

Modèles de courriel à envoyer à des MAN/candidats

1. Utilisez ce modèle de courriel pour les demandes de rencontre :

Cher(ère) ministre/membre de l'Assemblée nationale _____,

Je m'appelle _____. Je réside dans votre circonscription de _____. Je [vis avec la maladie de Parkinson depuis X années/mois/m'occupe de mon/ma_____ atteint(e) de la maladie de Parkinson depuis X années/mois]. Pendant cette période, j'ai connu [ajoutez les défis personnels quant à l'accès aux soins/services].

En tant qu'allié(e) de la communauté Parkinson et en partenariat avec Parkinson Canada, je demande à vous rencontrer pour discuter de la nécessité pour le gouvernement de faire de la maladie de Parkinson une priorité et de s'engager à améliorer les soins de santé pour les Québécois de la communauté Parkinson.

Je vous remercie à l'avance de votre réponse. J'espère vous rencontrer prochainement.

[Signature]

[Votre adresse]

2. Utilisez ce modèle de courriel si vous n'êtes pas en mesure de rencontrer votre élu mais que vous aimeriez partager votre histoire et vos demandes avec lui.

Cher(ère) ministre/membre de l'Assemblée nationale _____,

Je m'appelle _____. Je réside dans votre circonscription de _____. Je [vis avec la maladie de Parkinson depuis X années/mois/m'occupe de mon/ma_____ atteint(e) de la maladie de Parkinson depuis X années/mois].

Pendant cette période, j'ai connu [ajoutez les défis personnels quant à l'accès aux soins/services].

En tant qu'allié(e) de la communauté Parkinson et en partenariat avec Parkinson Canada, je demande à vous rencontrer pour discuter de la nécessité pour le gouvernement de faire de la maladie de Parkinson une priorité et de s'engager à améliorer les soins de santé pour la communauté Parkinson.

J'aimerais vous inviter à réfléchir aux questions suivantes :

Comment prévoyez-vous d'améliorer les vies des Québécois atteints de la maladie de Parkinson dans votre rôle ?

Quelles mesures votre parti entend-il prendre pour permettre aux Québécois de bénéficier d'un accès équitable aux soins dans l'ensemble de la province ?

Comment votre parti entend-il améliorer les délais d'attente chez les spécialistes au Québec ?

Est-ce que je peux compter sur votre engagement à faire de la maladie de Parkinson une priorité ?

Écrivez-vous une lettre à votre candidat et aux ministres clés pour demander que la maladie de Parkinson soit traitée de toute urgence comme une priorité de soins de santé ?

Quels conseils ou retours pouvez-vous nous donner pour faire avancer notre demande en faveur de l'amélioration des soins de santé ?

Je vous remercie à l'avance de votre réponse.

[Signature]

[Votre adresse]

Astuces pour écrire une lettre ou des courriels efficaces à des MAN/candidats

Adressez votre lettre correctement. Assurez-vous d'avoir la bonne adresse et salutation dans votre lettre.

Commencez toujours par écrire à votre élu ou candidat local. Les élus sont plus intéressés par vos inquiétudes s'ils vous représentent.

N'abordez qu'un seul sujet par lettre. Être concis(e) sur un sujet spécifique vous permettra d'obtenir une demande et une réponse plus rapides et plus percutantes.

Soyez précis(e). Méfiez-vous des fausses informations ou des informations trompeuses. Vérifiez toujours si vous n'êtes pas sûr(e) !

Formulez une demande spécifique. Assurez-vous de demander à votre élu ou candidat de prendre des mesures. Qu'il s'agisse d'une rencontre, d'un appel téléphonique, du soutien d'un projet de loi ou d'une initiative en cours, demandez toujours sa position sur la question que vous abordez.

Personnalisez votre discours. Partagez votre histoire et comment elle vous affecte. Intégrez votre propre expérience et expertise en utilisant vos propres mots.

Soyez poli(e) et courtois(e). L'impolitesse ou l'agressivité ne manqueront pas de repousser le lecteur.

Soyez concis(e). Faites en sorte que votre lettre soit le plus courte possible pour vous assurer que votre message est entièrement lu.

Indiquez votre adresse dans votre lettre. Même dans un courriel, indiquez toujours votre adresse afin que l'élu sache que vous résidez dans la circonscription qu'il représente. Assurez-vous que votre MAN/candidat sait comment vous joindre et indiquez votre numéro de téléphone si cela ne vous pose pas un problème.

Exprimez votre reconnaissance. Remerciez-le pour son temps et sa considération et ajoutez une remarque sur une autre initiative à laquelle il a pu prendre part pour montrer que vous suivez ses activités.

Assurez le suivi. Les élus et les candidats ont un emploi du temps bien chargé et peuvent prendre plusieurs semaines pour répondre. Effectuez un suivi par téléphone ou par courriel afin de vous assurer qu'ils ont bien reçu votre lettre si vous n'avez pas reçu de réponse en temps opportun. Lorsque vous recevez une réponse, envoyez une lettre de remerciement et posez des questions de suivi si votre destinataire a fourni des réponses insatisfaisantes. Les lettres de suivi ont souvent un impact beaucoup plus important que la communication initiale, car l'élu reconnaîtra l'importance de la question pour vous.



ÉTAPE 4 :

Après les élections

La période post-électorale est l'occasion idéale de consolider les relations existantes avec les MAN et autres responsables gouvernementaux et d'en nouer de nouvelles avec les nouveaux élus.

Le lendemain de l'élection, veuillez visiter <http://www.parkinson.ca/election-fr> pour envoyer une lettre à votre MAN et aux ministres (une fois nommés), puis suivez les étapes 2 et 3 de cet ensemble pour continuer à sensibiliser et à mobiliser les élus.



Lorsque vous adressez votre correspondance aux dignitaires, veuillez utiliser les styles appropriés :

Premier ministre	Salutations	Dans la conversation
<p>ou ministres dignitaires :</p> <p>L'honorable (nom complet), ministre de _____ _____/Premier ministre du Québec _____(nom de famille) (nom de famille)</p> <p>Remarque : Le premier ministre et le ministre ne conservent pas le titre « honorable » après avoir quitté leur fonction. Un premier ministre ne conservera le titre « honorable » à vie que s'il est nommé membre du Conseil privé de la Reine par le gouvernement fédéral.</p>	<p>Cher(ère) Ministre/ Premier(ère) Ministre</p>	<p>Ministre/Premier Ministre _____,</p>
<p>Membres du Parlement provincial</p> <p>_____ (prénom et nom), membre de l'Assemblée nationale</p> <p>Ou</p> <p>L'honorable _____ (prénom et nom), membre de l'Assemblée nationale</p> <p>Remarque : Les membre de l'Assemblée nationale ne conservent pas le titre « honorable » après avoir quitté leur fonction.</p> <p>Un premier ministre ne conservera le titre « honorable » à vie que s'il est nommé membre du Conseil privé de la Reine par le gouvernement fédéral.</p>	<p>Cher(ère) membre de l'Assemblée nationale/nom de famille</p>	<p>Membre de l'Assemblée nationale/nom de famille</p>

À PROPOS DE PARKINSON CANADA

Les personnes atteintes de la maladie de Parkinson sont au centre de tout ce que nous faisons. Notre mission est de transformer la vie des personnes qui vivent avec la maladie de Parkinson.

Parkinson Canada finance des recherches importantes, fournit des informations et un soutien, sensibilise et plaide en faveur de l'amélioration des résultats des soins de santé pour les personnes vivant avec la maladie de Parkinson au Canada.

<https://www.parkinson.ca/fr/>

